



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AJEDEC/CAAC/SOF/16966/23

0. Introduction

L'association des Jeunes pour le Développement Communautaire, AJEDEC en sigle est une Organisation Non Gouvernementale Nationale ayant pour mission, la promotion du bien-être de la jeunesse. Son statut juridique est : Association Sans But Lucratif (ASBL).

L'AJEDEC est autorisée légalement à fonctionner en République Démocratique du Congo sous le numéro N° 059/CAB/MIN/J&GS/2017 du 15 Mai 2017 du Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.

Le Siège social de l'AJEDEC est établi à Gety-Etat, Territoire d'Irumu, Province de l'Ituri en RDC et a un Siège administratif à Bunia, dans la Commune Mbunia, Quartier Yambi-Yaya, Avenue les Amis, N° 008.

Dans le cadre de son partenariat avec Save the Children International en RDC(SCI), l'ONG AJEDEC, en consortium avec l'ONG PADI (Programme d'Action pour le Développement Intégré), a reçu un financement de Sida à travers le projet régional CAAC (Children Affecter by Arm Conflict in South Sahara), projet piloté par le bureau régional de SCI dans différents pays de l'Afrique de l'Ouest et Centrale. Ce projet a pour objectif de redynamiser les activités du Groupe de Travail Protection de l'Enfant en Ituri (GTPE Ituri), y compris les sous GTPE au niveau des territoires.

1. Objet de l'appel à manifestation d'intérêts

Le présent appel à manifestation d'intérêt a pour objet **la sélection d'un Cabinet d'audit agréé indépendant** aux standards **internationaux A ISA 800/ISAN805**, qui aura pour mission de conduire un audit indépendant dans le cadre du projet d'appui à la redynamisation du Groupe de Travail Protection de l'Enfant (GTPE) en Ituri, République Démocratique du Congo ; projet financé par CAAC/Sida à travers le bureau régional de Save the Children International.

2. Durée et portée de l'audit

L'audit sera conduit dans une durée raisonnable suivant les jours ouvrables à compter du lundi 4 décembre 2023, sauf changement qui devra être informé au cabinet. Il portera uniquement sur les transactions du projet susmentionné, et sera conduit chez AJEDEC en tant qu'organisation Lead de l'Accord.

Le cabinet pourra consulter les comptes de l'ONG PADI en cas de nécessité. L'audit sera réalisé conformément aux normes internationales et comprend les tests et les procédures de vérification que l'auditeur juge nécessaires au regard des circonstances.

3. Activités prévisionnelles

Le cabinet d'audit agréé intéressé sera appelé à :

- Vérifier que les états financiers ont été préparés selon les principes comptables susmentionnés et donnent une image fidèle de la situation financière du projet à la date de clôture de l'exercice, ainsi que des ressources et des dépenses effectuées à cette date.
- Vérifier tous les états certifiés de dépenses utilisés par le projet comme base de demandes de retrait de fonds ;
- Déterminer l'éligibilité des dépenses conformément aux dispositions de l'accord et
- S'assurer qu'aux états financiers est joint une historique des demandes de retrait des fonds soumises sur la base des états de dépenses certifiés, avec indication pour chaque demande du numéro de référence et du montant.

4. Candidats éligibles

Le présent appel à manifestation d'intérêt est ouvert à tous les cabinets d'audit agréés et répondant aux critères suivants :

- Justifier d'une existence légale sous forme d'un Cabinet d'audit indépendant agréé en RDC
- Disposer des documents officiels de fonctionnement en RDC
- Déposer une copie de rapport d'audit précédemment réalisé au sein d'une ONG
- avoir un personnel avec expertise avérée dans le domaine d'audit externe ;
- Avoir une expérience de travail positif avec les ONG ou agences des Nations Unies
- Avoir une expérience avérée dans l'analyse et interprétation des états financiers

5. Documents de l'appel à manifestation d'intérêt à soumettre :

- La lettre de transmission du dossier adressé au Directeur Exécutif de l'AJEDEC ;
- La présentation sommaire du Cabinet (au maximum 1 page)
- Document légal justifiant de son existence légale, y compris le numéro d'impôt ;
- Documents officiels de fonctionnement en RDC ;
- Un des rapports d'audit précédemment réalisé au sein d'une ONG ;
- Les CV avec photos des membres de l'équipe qui seront impliqués dans l'activité.

6. Evaluation et comparaison des propositions

L'évaluation des propositions se déroule en deux temps, l'évaluation de la proposition technique et la comparaison des propositions financières.

7.1. Proposition technique

La proposition technique est évaluée sur base de son degré de réponse à la mission. Les évaluations se feront sur base de :

- l'expérience du cabinet
- la conformité au plan du travail et méthodologie
- la qualification et compétence du personnel.

7.2. Proposition financière

Le cabinet est tenu d'inclure dans sa proposition financière tous les frais inhérents à la réalisation de sa mission, y compris les frais de voyage pour rejoindre ou quitter le lieu de l'exécution du contrat qui est Bunia. Les taxes et impôts assortis de ce contrat seront à charge du cabinet.

7.3. Date et heure limite de dépôt des candidatures

Les dossiers devront être déposés au plus tard le **Vendredi le 20 octobre 2023 à 16 heures** au bureau de l'ONG AJEDEC Bunia, Sise au Quartier Yambi-Yaya, Police de Frontière, Avenue, les Amis, numéro 008 ou à l'adresse électronique : candidatureajejec@gmail.com

Le dossier devra porter la référence de l'appel à manifestation d'intérêt : **APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AJEDEC/CAAC/SOF/16966/23**

8. Les livrables entendus du cabinet d'audit sont :

- Le rapport d'audit signé par l'auditeur avec de déclarations claires sur la qualification ;
- La lettre de gestion signée par l'auditeur avec communications claires sur les conclusions et les faiblesses de l'audit et les recommandations ;
- Le rapport des constatations factuelles reflétant ni trop ni moins les points du TDRs ;
- Plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations déterminant les responsabilités et la période de mise en œuvre.

9. Instructions spéciales :

- Tout dossier déposé dans le cadre de cet appel à manifestation d'intérêt devient une propriété de l'ONG AJEDEC. Il ne peut donc plus être réclamé par le soumissionnaire.
- Les résultats de sélection seront annoncés par courrier, **le Mardi 24 octobre 2023**.

10. Personnes de contact

Pour tout renseignement prière contacter:

- Monsieur Patric DUANDRO TSUSTU, Point focal Assurance qualité / ONG AJEDEC
Numéro Téléphone : +243 (0)813945800
E-mail : patrickduandro@gmail.com
- Aimé BIRIDO TSATSI, Directeur Exécutif de l'ONG AJEDEC
Numéro Téléphone : +243 (0)814197800
E-mail : biridoa@gmail.com

Fait à Bunia, le 12 octobre 2023

POUR L'ONG AJEDEC



Aimé BIRIDO TSATSI
DIRECTEUR EXECUTIF